

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2019

---

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2274)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CD1758

présenté par  
Mme Kerbarh, rapporteure

-----

### ARTICLE 7

Au début de la seconde phrase de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« L'administration »

les mots :

« L'autorité administrative ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.